







FICHE N°13

Intégrer des espaces de soin





Certains élèves peuvent avoir besoin de soins réalisés par des professionnels médico-sociaux. Les rendez-vous avec ces professionnels peuvent se dérouler au sein de l'école ou de l'établissement scolaire et être inscrits dans l'emploi du temps des élèves. Les activités développées lors des consultations des ergothérapeutes, psychothérapeutes, kinésithérapeutes..., peuvent prendre place dans les locaux de pratique sportive, salles de motricité, salles polyvalentes, etc. Il peut être nécessaire d'assurer l'accès des professionnels à ces espaces et prévoir des espaces de rangement adaptés et dédiés à ces élèves.

LOCALISATION: salle de classe, cour de récréation, etc...

PRIS EN CHARGE PAR :

✓ COLLECTIVITÉ

✓ ÉTABLISSEMENT

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

- Prévoir un accès secondaire à l'établissement qui soit empruntable par les professionnels de santé.
- Choisir des créneaux de consultation qui permettent la mobilisation des espaces scolaires adéquats (salle polyvalente, de motricité...).
- Proposer des espaces de stockage dédiés au personnel médico-social et aux élèves assistant aux consultations.

FOCUS

Lors de ses temps de présence au sein de l'établissement, l'ergothérapeute, l'orthophoniste ou le kinésithérapeute peuvent avoir besoin de matériel spécifique. La mise à disposition d'un local de soins dédié ou la transformation temporaire de l'infirmerie en local de consultation peut faciliter la rencontre régulière entre professionnels de santé et élèves.

POINTS DE VIGILANCE

- En tant qu'espace de consultation ponctuel, le local qui recevra les professionnels de santé et les patients-élèves devra bénéficier de conditions favorables à la confidentialité des échanges.
- Une certaine distance entre ces espaces de consultation et les espaces très fréquentés de l'école ou établissement (hall, cour de récréation, bibliothèque scolaire, vie scolaire...) est bienvenue afin de favoriser une ambiance intime favorable au bien-être des élèves.



EN CAS DE BÂTIMENT CONTRAINT

- Adapter les éventuels espaces de santé et infirmerie pour y inclure des surfaces de circulation entre les éléments de mobilier permettant la giration des personnes en fauteuil roulant.
- Réaménager l'espace santé (éventuelle infirmerie) pour permettre d'y accueillir les consultations des différents professionnels.
- Installer des rangements annexes à l'espace santé et/ ou à l'infirmerie pour le matériel de consultation des professionnels et les affaires des élèves.